

Réf: Dossier 256590

Avis de constitution

SOCIETE « NLC IMMOBILIER »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE-NOUVEAU CHU, Lot  
ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 05 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NLC IMMOBILIER »

Objet : GESTION IMMOBILIERE, GESTION DE PATRIMOINES, GESTION LOCATIVE, TRANSACTIONS IMMOBILIERES (Achat, vente, location), LOTISSEMENT, CONSTRUCTION ET REHABILITATION DE BATIMENTS, DEVIS, PLAN ARCHITECTURAL, DECORATION, ENTRETIEN DE BATIMENTS, SYNDIC DE COPROPRIETE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE-NOUVEAU CHU, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M ADJEMOND NAOUNOU JONH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11205 du 11/10/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72681/GTCA/RC/2023 du 11/10/2023

